

Le canton de Vaud veut mieux satisfaire les besoins de ses seniors

Le Canton planche sur une nouvelle politique du vieillissement pour faire face aux changements démographiques.

Marie Nicollier

«Nous sommes confrontés à un vieillissement important de la population et à une évolution continue des besoins des seniors, par exemple en matière de logement et de santé, constate Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale. L'entier du dispositif socio-sanitaire doit être préparé pour absorber le changement démographique qui nous attend.»

En 2030, les plus de 65 ans représenteront 18,7% de la population vaudoise, puis 21% en 2040. «Il faut adapter les programmes et activités existantes à ces mutations en tenant compte de la diversité de parcours et de profils des seniors», dit Rebecca Ruiz. D'où «Vieillir 2030», la nouvelle politique évolutive

pour les aînés élaborée par le biais d'une démarche participative. Il s'agit de trouver des stratégies concrètes qui prennent en compte les besoins. «Une majorité de seniors restent actifs au-delà de la retraite, indique par exemple Rebecca Ruiz. La plupart souhaitent aussi vieillir à domicile*. Autre besoin: celui de s'intégrer socialement lorsque l'on est fragile.»

Plus de 130 personnes planchent sur la nouvelle politique cantonale: aînés, experts, organismes privés, soins à domicile, communes... La stratégie «Vieillir 2030» - qui ambitionne de dépasser les clivages entre les aspects sanitaires et sociaux - devrait être finalisée au printemps 2022. Un appel à idées sera lancé début 2022. Plusieurs projets pilotes sont déjà sur les rails. En voici trois.

1. Une infirmière chez le généraliste

Depuis 2019, huit cabinets de médecins de famille testent un nouveau modèle: intégrer une infirmière pour améliorer la continuité des soins. Mettre à jour un traitement, par exemple, ou gérer le retour à domicile après une opération.

«Mettre l'accent sur des actions de prévention permettrait de moins consommer de soins.»



Prof. Nicolas Senn, chef du Département de la médecine de famille d'Unisanté

«Le suivi infirmier permet d'améliorer la qualité de vie des personnes très âgées avec un déclin fonctionnel avéré, de prévenir le déclin fonctionnel et retarder le placement en institutions des personnes moins âgées, indique le professeur Nicolas Senn, chef du Département de la médecine de famille d'Unisanté. Les généralistes sont limités dans le temps de consultation. L'aspect social n'est pas une priorité. Par ailleurs, mettre l'accent sur des actions de prévention permettrait de moins consommer de soins. Un certain nombre de choses peuvent

«Il faut tenir compte de la diversité de parcours et de profils des seniors.»



Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale

être faites pour prévenir le déclin de la personne âgée. Une aide à l'arrêt du tabac, par exemple.»

2. Un hôpital adapté aux aînés

Le CHUV veut mieux prendre en charge les seniors hospitalisés, dont le nombre va croissant (42% des patients ont 65 ans et plus). Huitante pour-cent du personnel de santé des services très fréquentés par les patients de plus de 65 ans seront formés sur le processus de vieillissement, la prévention du déclin fonctionnel ou encore la gestion des complica-

tions liées à l'hospitalisation (perte de mobilité, troubles du sommeil...). Il est aussi question d'adapter l'environnement, par exemple par le biais d'un mobilier adapté ou des couleurs contrastées dans les couloirs. La phase pilote du projet (début 2022) inclura quatre unités de soins.

3. Appui social

Quand une personne au bénéfice du revenu d'insertion (RI) atteint l'âge de la retraite, elle continue d'être soutenue financièrement par l'intermédiaire de l'AVS. Mais au niveau social, l'accompagnement s'arrête. «Or celui-ci est d'autant plus important que la très grande majorité des personnes concernées vit seule et est au bénéfice du RI depuis plusieurs années», indique le Canton. Le projet vise donc à permettre aux bénéficiaires du RI de 55 ans et plus de pouvoir être orienté, s'ils le souhaitent, vers un accompagnement social adapté lors du passage à la retraite. On peut penser à une aide pour gérer les tâches administratives, par exemple.

*La grande majorité des seniors vit à domicile (99% des 65-69 ans et 80% des 85 ans et plus).